

Au Fil de la Louette

SAINT-HILAIRE

JUIN 2008



Sommaire

Actualités municipales	2 à 5
Etat civil et commémorations	6
Histoire du village	7
Chroniques Saint-Hilairoise	8 à 10
Classement de la vallée	11
Projet de centre d'enfouissement	12 à 13
Manifestations 2008	14 à 15
Informations pratiques	16

Au fil de la louette

ACTUALITES MUNICIPALES

Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Mes collègues et moi-même sommes très heureux de vous présenter cette nouvelle édition d' "Au Fil de la Louette". Nous tenons à vous remercier pour la marque de sympathie que vous nous avez témoigné en élisant toute notre liste le 03 mars 2008 pour la 4^{ème} ou la 5^{ème} fois pour certains. De nouveaux arrivants ont rejoint les plus anciens, ce qui nous apportera une fraîcheur d'idées et de nouvelles compétences.

Nous avons déjà tous un vécu dans le domaine de l'embellissement, de la conservation et de l'aménagement de notre village. Ce qui nous tient particulièrement à cœur c'est le caractère rural de notre commune. Nous allons continuer à mettre tout en œuvre en agissant tout particulièrement sur l'urbanisme, le classement de la vallée en laissant une possibilité d'évolution. En effet notre commune doit pouvoir conserver son autonomie tout en respectant l'esprit de l'intercommunalité.

Sachez que nous serons toujours à votre écoute et que selon la possibilité de nos finances nous ferons le maximum pour continuer la ligne que nous nous sommes fixés sans tomber dans une spirale infernale de laquelle nous ne pourrions plus nous extraire.

Nous souhaitons également que les nouveaux habitants puissent trouver une certaine convivialité afin de s'intégrer dans notre village aux portes de Paris.

*Pierrette ANTOINE
Maire de Saint-Hilaire*

Votre nouveau conseil municipal



De gauche à droite : Sylvie POURADIER, Christian DROUIN, Michel COLLIGNON, Janine RAME, Philippe PAROT 1^{er} adjoint, Pierrette ANTOINE Maire, Marc SAUVAGE 2^{ème} adjoint, Bernard LEPRINCE, Béatrice LEBAX, Thierry LAHAYE, Stéphane PRADOT

Election du Maire et de ses Adjoint

Le conseil Municipal, nouvellement élu, devait se réunir, selon l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le scrutin pour procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.

Ont été élus le samedi 15 Mars 2008:

Mme ANTOINE : Maire

M. PAROT : 1^{er} Adjoint

M. SAUVAGE : 2^{ème} Adjoint

RESULTATS DES ELECTIONS DE MARS 2008

Communes 1er tour 09/03/2008



Cantonaux 1er tour 09/03/2008

Inscrits	294	100,00%
Votants	188	63,95%
Bulletins nuls	1	0,53%
Exprimés	187	99,47%
Xavier GUIOMAR	43	22,99%
Dominique CLAVEL	9	4,81%
Jean PERTHUIS	83	44,39%
François JOUSSET	29	15,51%
Michel SAKOSCHEK	17	9,09%
Dorothee SARA	6	3,21%

Cantonaux 2eme tour 16/03/2008

Inscrits	294	
Votants	143	48,64%
Bulletins nuls	6	4,20%
Exprimés	137	95,80%
Jean PERTHUIS	80	58,39%
François JOUSSET	57	41,61%

Inscrits	294	
Votants	188	63,95%
Bulletins nuls	10	5,32%
Exprimés	178	94,68%
Pierrette ANTOINE	155	87,08%
Michel COLLIGNON	160	89,89%
Christian DROUIN	164	92,13%
Thierry LAHAYE	167	93,82%
Béatrice LEBAUX	161	90,45%
Bernard LEPRINCE	170	95,51%
Philippe PAROT	165	92,70%
Stéphane PRADOT	170	95,51%
Sylvie POURADIER	164	92,13%
Janine RAME	153	85,96%
Marc SAUVAGE	171	96,07%



Jean PERTHUIS

CONSTITUTION DES COMMISSIONS

ET DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

COMMISSION POUR LA REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

Présidente : Madame ANTOINE

Délégué du Conseil Municipal : M. PRADOT, Mme POURADIER

Délégué du Procureur de le République : M. FELL

Délégué du Commissaire de la République : M. DROUIN

COMMISSION DE SECURITE

Présidente : Madame ANTOINE

Architecte désigné par la Chambre Syndicale des Architectes : M. ROUJON

Commandant du Centre de secours

SYNDICAT POUR LE GROUPEMENT PEDAGOGIQUE CHALO/ST-HILAIRE

Délégués titulaires: Mme ANTOINE , M. PRADOT, Mme LEB AUX

Délégués suppléants : M. PAROT, M. SAUVAGE, M. DROUIN

SYNDICAT DE LA JUINE

Délégués titulaires: M. LAHAYE, Mme POURADIER

Délégués suppléants : M. COLLIGNON, Mme RAME

SYNDICAT DES TRANSPORTS

Délégués titulaires: Mme ANTOINE, M. PAROT

Délégués suppléants : Mme LEB AUX, M. COLLIGNON

SYNDICAT DES ORDURES MENAGERES

Délégués titulaires: M. LAHAYE, M. PAROT

Délégués suppléants : M. PRADOT, M. SAUVAGE

SYNDICAT D'ELECTRICITE

Délégués titulaires: Mme ANTOINE

Délégués suppléants : M. LEPRINCE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Présidente : Mme ANTOINE

Membres du Conseil Municipal : Mme RAME, Mme LEB AUX, M. DROUIN

Membres désignés par l'Administration :

Mme POURADIER, M. COLLIGNON, M. PRADOT

Délégué des Associations Familiales : M. LEPRINCE

Délégué du Commissaire de la République :

M. LORVELLEC

SYNDICAT DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Délégués titulaires:

Mme ANTOINE, Mme POURADIER, M. LEPRINCE, M. COLLIGNON

Délégués suppléants :

Mme LEB AUX, M. PRADOT, M. DROUIN,

M. SAUVAGE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS

Délégués titulaires:

Mme ANTOINE, M. PAROT, M. LEPRINCE

Délégués suppléants :

Mme POURADIER, M. COLLIGNON, M. SAUVAGE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AGENCE POSTALE

Délégués titulaires:

Mme ANTOINE, Mme POURADIER, Mme LEB AUX

Délégués suppléants :

M. PAROT, M. SAUVAGE, M. DROUIN

POINTS ETUDIÉS AU COURS DES CONSEILS MUNICIPAUX

URBANISME

Déclarations de travaux déposées par :

- M. DIDIER-CHEMIN pour une extension
- S.F.R. pour l'installation d'une antenne relais
- M et Mme GIRAUD pour la création d'un velux
- M. FILIPOVSKI pour la fermeture de 2 portes et ravalement
- M. CORCEIRO pour la construction d'une maison individuelle
- M et Mme SADIÉ pour la création d'une pergola
- M. VERISSIMO pour la construction d'une maison individuelle
- M. PRADOT pour la création d'un velux

Ces dossiers sont adressés à l'Administration concernée pour étude.

CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL

Une convention de remise à jour sera effectuée concernant les travaux de fonctionnement et d'investissement du cimetière Intercommunal de Chalo _ Saint-Hilaire.

CLASSEMENT DE LA VALLEE DE LA LOUETTE ET DE LA CHALOUETTE

La vallée est déjà inscrite depuis 1977, c'était une première étape en vue d'un classement. La Direction Régionale de l'Environnement a repris contact afin de faire avancer le dossier.

Voir page 11

CENTRE D'ENFOUISSEMENT DES DECHETS A SAINT ESCOBILLE

Le Conseil Municipal s'oppose au projet d'implantation d'un Centre d'Enfouissement Technique de classe II sur la commune de Saint Escobille.

ÉCOULEMENT SQUARE LEJEUNE

Le Conseil Municipal décide d'adresser au Président du Conseil Général une correspondance concernant l'entretien et l'écoulement des fossés aux abords du Square Lejeune.

3^{ème} RASSEMBLEMENT DES SAINT-HILAIRE DE FRANCE

Comme les années passées, le rassemblement des Saint-Hilaire de France se fera cette année les 27 et 28 Juillet à Saint-Hilaire 03440, situé dans l'Allier.

CONTRAT DÉPARTEMENTAL COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention au Conseil Général dans le cadre d'un contrat départemental communal pour étendre les travaux d'enfouissement de réseaux sur la commune.

Le Conseil Municipal charge Madame ANTOINE de présenter et désigner le dossier concernant ce projet

COMPTE de GESTION et ADMINISTRATIF 2007

Les Comptes de Gestion et Administratif sont arrêtés ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement,

Dépenses.....	200 839.20
Recettes	253 240.23
Excédent	52 401.03

Section d'investissement,

Dépenses	110 982.73
Recettes	59 218.31
Excédent	51 218.31

BUDGET PRIMITIF 2008

Section de fonctionnement,

Dépenses.....	333 813.14
Recettes	333 813.14

Section d'investissement,

Dépenses	215 050.94
Recettes	215 050.94

FIXATION DES TAXES

Les taux des taxes restent inchangés à savoir :

- Taxe d'habitation : 10,49%
- Foncier bâti : 13,40%
- Foncier non bâti : 49,16%

TERRAIN DE BOULES

Après avoir pris connaissance du courrier faisant remarquer l'absence de terrain aménagé, le Conseil Municipal décide de réfléchir et de contacter les intéressés.

PERSONNEL COMMUNAL

En l'absence de l'employé d'entretien titulaire, il a été décidé de faire appel à un ouvrier intérimaire.

RÈGLEMENTATION ROUTIÈRE

Les panneaux « stop » seront remis au droit du lotissement du Clos du Montoir et de la Route de la Pierre Levée aux frais de la commune.

ENTRETIEN DE POTEAUX ET BOUCHES D'INCENDIE

La Commune dispose sur son territoire d'un système de protection contre l'incendie constitué d'appareils publics tels que des poteaux d'incendie alimentés par le réseau public de distribution d'eau potable ;

La Commune propose à la Société Française de Distribution d'Eau d'assurer la surveillance et l'entretien des poteaux et bouches d'incendie.

Le Conseil Municipal donne son accord, et charge Madame ANTOINE de signer la convention.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Alannah SANCHEZ le 18 novembre 2007, Gabriel LAUNAY le 15 février 2008, Rosalie HAYEZ le 14 avril 2008, Lauraline LETARD le 28 avril 2008, Jade MARLY le 19 mai 2008

MARIAGES

Marie-Joseph LOUCHART et Jacquy CHARNET le 19 janvier 2008, Catherine BRUNET et Serge LEVEAU le 21 juin 2008, Camille GIRARD et Fabien GOURRE le 28 juin 2008

DECES

M. Jean-Claude NAUDE le 9 janvier 2008 Mme Zlatka FILIPOVSKI le 19 janvier 2008

M. Henri AUSTRY le 26 juin 2008

COMMEMORATIONS

Hommage au dernier Poilu

A l'occasion du décès du dernier poilu, Lazare Ponticelli, âgé de 110 ans, le drapeau Français a été mis en berne à la Mairie de Saint-Hilaire.



8 Mai 1945



C'est sous un beau soleil que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 63^e anniversaire de la fin de la guerre 1939-1945. Les Sapeurs Pompiers et les délégations des 5 communes : Boutervilliers, Chalo-Saint-Mars, Mérobert, Saint-Escobille et Saint-Hilaire ont rendu hommage aux victimes du dernier conflit mondial en déposant une gerbe de fleurs devant la plaque commémorative de l'appel du Général DE GAULLE ainsi que devant le monument aux morts.

HISTOIRE DU VILLAGE

La libération de Saint-Hilaire

A l'occasion de la cérémonie du 8 mai commémorant la capitulation allemande et la fin de la guerre en Europe, il n'est pas inutile de rappeler les circonstances de la libération de notre commune.

Au fil de la louette

La libération de Saint-Hilaire est évidemment liée à celle d'Etampes. Après le débarquement en Normandie, les troupes alliées se dirigent vers l'est et elles sont précédées de bombardements de cibles stratégiques.

Dans la nuit de 9 au 10 juin 1944, l'aviation anglaise bombarde la gare d'Etampes avec malheureusement des dégâts 'collatéraux' faisant 131 victimes en ville principalement dans le quartier St Gilles. Le 13 juin, un avion allemand s'écrase dans un champ.

Du 15 au 25 juin, l'aviation américaine bombarde Mondésir.

Les autorités d'occupation font creuser des tranchées-abris le long de la Nationale 191.



La gare d'Etampes bombardée (© Corpus Etampois)

A Saint-Hilaire, dès le mois de mars 1944, en prévision 'd'événements graves' le conseil avait approuvé l'initiative du maire qui a réuni tous les chefs de familles pour leur demander d'économiser sur leurs rations alimentaires une part destinée à former des réserves pouvant leur permettre de vivre quelque temps sans ravitaillement.

Vers le 20 août 3 civils se déplaçant dans le voisinage d'un raid de résistance allemande sont abattus.

Le 21 août : Batailles de chars entre Etampes et Saint-Hilaire sur la Nationale 191.

Enfin, le 21 août 1944 à 17 h, les deux premiers soldats américains entrent au village : Saint-Hilaire est libéré !



Etampes est officiellement libérée le lendemain 22 août par la 3^{ème} armée US du général Patton.

La 'voie de la Liberté' commémore cette marche des armées du général Patton qui, en 54 jours, rallie Ste Mère Eglise à Metz. Les bornes qui jalonnent la Nationale 191 en gardent le souvenir.

Beaucoup des bornes d'origine de 1947 sont maintenant remplacées par des bornes en matière plastique.



A Saint-Hilaire, les lendemains de la libération sont agités au plan politique :

Dès le mois d'août 1944, le comité local de libération s'est substitué à la municipalité en fonction. Marcel Dulit (front national) en est président. Il est assisté de Gaston Jurvilliers (groupe Libération), Albert Gamain (parti radical), René Bourdelot (démocrate chrétien), Pierre Meulnet (parti communiste), Emile Ramé (parti socialiste).

Des élections successives désignent comme maire Emile Ramé puis Marcel Dulit. Ces élections sont contestées par l'ancien maire Emile Mathiot mais Marcel Dulit est confirmé dans ses fonctions le 21 novembre par arrêté préfectoral. Raymond Hardouin, ancien prisonnier de guerre et Emile Ramé font partie du conseil.

Le 21 décembre, à la faveur de nouvelles élections, Emile Mathiot redevient maire.

Références : Archives départementales des Yvelines 1 W 418, archives communales.

CHRONIQUE SAINT-HILAROISE

Galette des rois le 13 Janvier 2008



Repas des aînés

Fidèle à la tradition Saint Hilaire a organisé le 1^{er} mars le traditionnel repas de nos aînés à la salle des fêtes.

Au menu cet année

Apéritif, feuilletés et canapés

Assiette du pêcheur

Pavé de sandre, sauce pointes

d'asperges

Sorbet Trou Normand

Tournedos Rossini et sa garniture de

légumes

Salade

Plateau de fromages

Profiteroles au chocolat



Au fil de la louette

Pot de l'amitié



Pour remercier leurs électeurs, la nouvelle équipe municipale a organisé un verre de l'amitié le dimanche 6 avril 2008.



Ballade spectacle

Le dimanche 18 mai, à l'initiative de la communauté de communes de l'Etampois, de nombreuses personnes de Saint-Hilaire, Châlo St Mars ou Etampes se sont retrouvées devant l'ancienne gare de Saint-Hilaire pour une promenade-découverte en chansons.

Aurore Dallérac, de la communauté de communes, a fait quelques rappels historiques sur l'ancienne voie de chemin de fer Etampes-Auneau, puis sur l'architecture anglo-normande des demeures du 19^{ème} siècle qui jalonnent le trajet entre Saint-Hilaire et Châlo St Mars, enfin sur le château du petit St Mars, sa chapelle et ses anciennes écuries transformées en demeure au 19^{ème} siècle, que leurs propriétaires respectifs avaient généreusement ouverts pour l'occasion.

Chaque halte était ponctuée par des chansons interprétées par Véronique Gain et Eric Guilleton accompagnés à la guitare par Gérard Gabay. Malgré une météo capricieuse, le succès était au rendez-vous et tous les participants convenaient que l'expérience était à renouveler.



Au fil de la louette

Buffet Campagnard



Un soleil timide était au rendez-vous. Et nous étions plus d'une trentaine de villageois à profiter de ce bel après midi, autour de quelques bouteilles, diverses salades, chipouillettes, pâtés « faits maison » et jambon cuit au four. L'après midi nous avons sorti jeux de cartes et autres. Puis doucement le soir nous a rassemblés autour de la traditionnelle soupe aux oignons. Cette année encore le repas champêtre était réussi. A l'année prochaine.

Opéra d'enfants



Des rangs d'enfants traversent Etampes en direction du petit Théâtre.

Quel est le spectacle ?

- Un opéra d'enfants : Traversée. Le texte et la musique sont de Charles Limouse. La mise en scène, la chorégraphie et les décors sont de Patricia Legendre.
- Qui sont les vedettes ?

Les enfants de Saint Hilaire, classe CM1-CM2 de Daphnée Semen.

Le théâtre se remplit d'enfants, ça bouillonne, le théâtre est plein de joie, de paroles, d'émerveillements. Dans la fosse, les musiciens d'OSE, ajustent une dernière fois leurs instruments.

CHUT...encore quelques chuchotements, chut...chut... Un tintement de clochettes en guise de 3 coups annonce le levé de rideau.

Magique ! Tous les yeux sont fixés sur la scène où chantent les 22 enfants. Ils captivent notre attention, nous sommes happés dans leur univers.

BRAVO LES ENFANTS. BRAVO AUX ENSEIGNANTS et MERCI pour ce spectacle de qualité.

CLASSEMENT DE LA VALLEE

Réunion du 28/3/2008

La vallée est déjà inscrite par arrêté depuis 1977, c'était une première étape en vue d'un classement.

L'inscription correspond à une mise sous surveillance du site par la DIREN mais aucune contrainte n'est imposée. Le travail de classement avait été commencé il y a environ 20 ans par Mme Antoine et son prédécesseur mais ce dossier n'a pu évoluer malgré de nombreux échanges de courrier.



Ce dossier lui tenant à cœur, Mme Antoine a pris contact et a organisé la rencontre d'aujourd'hui avec Mme Monfort du service de la DIREN (Direction régional de l'environnement).

Mme Monfort nous explique le but du classement de la vallée et les différents organismes qui jalonnent notre route pour arriver à notre but. La pression immobilière de la Région Parisienne fait que nous avons une opportunité de mettre en place une protection plus forte qu'est le classement. Le périmètre pour le classement a été étendu aux vallées sèches et aux prairies calcicoles environnantes. Ainsi, le projet concerne les communes baignées par la Chalouette et la Louette en amont d'Etampes jusqu'à la vallée sèche de Pussay.

Le classement c'est mettre en place un fort outil de protection durable, il devient en même temps un label de qualité pour le site ainsi protégé, toutefois le classement de la vallée ne concerne pas les zones urbanisées car les contraintes sont fortes et poseraient des problèmes de gestion des permis de construire, il faut donc bien définir les parcelles qui font l'objet du classement.

Des outils complémentaires de protection existent pour les zones urbanisées: Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain (ZPPAU) depuis 1983 auquel il a été ajouté un volet paysagé (ZPPAUP) en 1993 utilisé par exemple par Châlo St Mars. On peut donc en parallèle créer une ZPPAUP et travailler au classement de la vallée.

Le classement est une procédure qui s'étale sur plusieurs années et qui comporte les étapes suivantes :

- Travail de définition du périmètre (rencontre des élus, des acteurs institutionnels et des représentants des exploitants)
- Enquête administrative d'un mois
- Analyse par la DIREN
- Commission Départementale des Sites
- Commission Supérieure des Sites
- Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat veille à préserver la cohérence et la continuité des zones classées.

Une fois la vallée classée toutes les déclarations préalables (sauf les infrastructures) sont gérées par le Préfet, tout le reste (demandes de permis et autres) remonte au ministère

Pour mettre en place cette servitude, il faut bien sûr nous concerter et décider ensemble. Nous devons monter un dossier qui exposera les motifs tels que la géologie, l'hydraulique etc... A la fin, c'est une décision nationale prise par décret.

Une prochaine réunion sera programmée courant 2008.

PROJET DE CENTRE D'ENFOUISSEMENT



A l'issue de l'Enquête Publique qui s'est tenue sur 34 jours du 8 octobre au 10 novembre 2007, un rapport intitulé "INSTALLATIONS CLASSEES- ENQUETE PUBLIQUE Société Sita Ile-de-France à SAINT-ESCOBILLE" a été remis par le Préfet de l'Essonne à Monsieur le Maire de Saint-Escobille le 1er avril 2008. Une copie de ce rapport peut désormais être consultée par le public dans les mairies de **Saint-Escobille, Mérobert, Authon-la-plaine, Plessis-Saint-Benoist, Congerville-Thionville, Châlo-Saint-Mars, Oysonville et Garancières-en-Beauce**, pour une durée d'un an.



Conclusions de la Commission d'Enquête (Résumé ADSE)

- (...) Après que SITA ait, sur demande de la CE, apporté des compléments ou des précisions sur les thèmes retenus,
- (...) Considérant que les permanences se sont déroulées dans d'excellentes conditions d'organisation, dans un climat certes passionnel mais toujours courtois à l'égard des Commissaires Enquêteurs et que la population a massivement participé à cette consultation notamment dans les mairies de Saint-Escobille, Mérobert et Authon-La-Plaine,
- (..) Considérant qu'outre une opposition unanime, au projet il émane majoritairement de ces observations/témoignages des interrogations relatives aux nuisances aux populations, aux risques de pollution de la nappe phréatique, et aux nuisances routières,
- (...) Considérant que l'opposition unanime de la population est un élément important de la procédure d'Enquête Publique (conformément à la lettre de la loi et à l'esprit reposant sur la démocratie locale) mais n'emportant pas seul par lui-même l'avis final de la CE,
- (..) Considérant que s'agissant des OM un consensus s'est rapidement fait jour au sein de la CE pour en interdire le dépôt, mais que s'agissant du stockage de déchets industriels non dangereux,
- (..) et outre l'avis dissident d'un Commissaire totalement opposé à ce dépôt contre la majorité des CE,

La CE à l'unanimité de ses membres donne un **AVIS DEFAVORABLE**
- à la demande de SITA concernant un CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) de 150.000T/an pour les OM et résidus urbains;

La CE à la majorité de ses membres donne un **AVIS FAVORABLE AVEC RESERVES**
- à la demande de SITA concernant un CSDU de 150.000T/an pour les DIB provenant d'installations classées;

SUITE



RESERVES (si non levées, l'avis est DEFAVORABLE)

- Res1- "Nouvelle étude hydrogéologique complémentaire et indépendante avant tout CSDU"
- Res2- "Analyse de la qualité des eaux au droit des Gadoues avant tout CSDU"
- Res3- "Renforcement des barrières d'étanchéité active et passive selon recommandations d'ANTEA et du SAGE"
- Res4- "Réseau additionnel de piézomètres"
- Res5- "Stockage d'eau 200m3 et moyens opérationnels anticipant intervention incendie"
- Res6- "Ilot central Florentaise et interdiction préfectorale de la traversée des villages par les poids lourds"

RECOMMANDATIONS

(préconisations vivement souhaitées, à prendre en considération)

Rec1

- "Analyse des eaux tous les 2 ans (et non 4 ans) de différents polluants";
- "En cas d'anomalies, post-suivi de cette analyse renforcée".

Rec2

- "Précision et suivi stations lixiviats et conduite à tenir"

Rec3 (au cas où les deux types OM/DIB seraient retenus pour le CSDU)

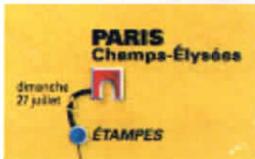
- "Pourcentage OM/DIB défini par arrêté préfectoral"
- "Liste des déchets acceptables par le CSDU définie par arrêté préfectoral"
- "Stockage de l'amiante liée défini par arrêté préfectoral"

Rec4

- "Mise au gabarit de la portion de la RD838"
- "Réalisation de terre-pleins centraux pour piétons, cyclistes et voitures protégeant la traversée entre communes et hameaux"



Le Tour 2008



2008

manifestations



27 JUILLET

Passage du Tour de France sur la Commune de Saint-Hilaire pour la dernière étape.

26 & 27 JUILLET

Rassemblement des Saint Hilaires de France
ALLIER 03440

11 NOVEMBRE

Commémoration du 90^{ème} anniversaire la fin de la guerre 1914-1918

27 DECEMBRE

Spectacle de Noël au Folies Bergère
" **Le Fabuleux Destin d'Amélie** "

Protection pendant vos vacances

Vous pouvez signaler votre absence au commissariat ou à la gendarmerie de votre domicile (17)

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

Chasse aux trésors

Vous avez peut-être dans vos greniers ou vos archives personnelles des documents qui concernent la vie locale récente ou plus ancienne (documents au sens large, il peut s'agir de manuscrits, photos de famille, photos de classes, cartes postales, plans, journaux, objets ou outils anciens, objets de fouilles etc..).

Il serait dommage que ces trésors restent cachés et ignorés ou pire, dispersés ou détruits.

Faites-en profiter les personnes intéressées en les présentant sur le site internet :

<http://www.sthilaire.fr>

Revue éditée par la mairie de Saint-Hilaire

Rédaction

Pierrette Antoine
Evelyne Bessières
Philippe Parot
Marc Sauvage
Jean Marc Warembourg

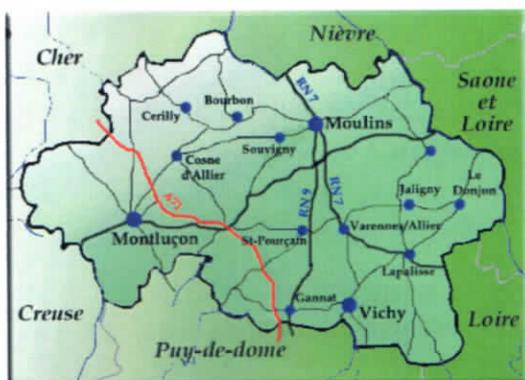
TOUR DE FRANCE A SAINT-HILAIRE

Le dimanche 27 juillet 2008, la 21^{ème} étape du Tour de France qui relie Etampes à Paris (Champs-Élysées) passera par notre commune au niveau du rond-point de la D.191. La caravane publicitaire partira d'Etampes à 12h00 et nous pourrons apercevoir les coureurs cyclistes vers 13h45.

Auparavant le Tour de France fera un passage dans Etampes par la Rue Saint-Martin puis remontera sur le plateau par la rue des Lys.

3^{ème} RASSEMBLEMENT DES SAINT-HILAIRE DE FRANCE

Le troisième rassemblement des Saint-Hilaire de France se déroulera cette année à Saint-Hilaire dans l'Allier, les 26 et 27 juillet 2008.



Ci-dessous, le programme des festivités :

Samedi 26 juillet :

- 10 h :** Accueil des délégations - remise des badges
- 10 h 30 – 12 h :** Les délégations pourront regagner leurs hébergements et s'y installer
- Promenades en calèches pour visiter la commune
- Expositions à découvrir
- Visite de l'Etablissement et Services d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)
- 12 h :** Possibilité de plateaux repas à réserver lors de l'inscription
- 14 h :** Préparation du défilé des délégations, Impasse des Tailles
- 15 h :** Départ du défilé de l'Impasse des Tailles au Stade.
- 15 h 30 – 16 h :** Ouverture officielle du Rassemblement, présentation des délégations sur podium. A la fin de la présentation des délégations, remise du prix du plus beau costume régional.
- 18 h :** Messe célébrée en l'Eglise Saint-Loup, pour ceux qui le souhaitent.
- 19 h :** Vin d'honneur.
- 20 h 30 :** Repas Bourbonnais :
- 22 h :** Soirée dansante puis dans la nuit les délégations rejoignent leurs hébergements.

Dimanche 27 juillet :

- 7 h :** Installation des stands des Saint-Hilaire avec leurs produits régionaux.
- 9 h – 12 h :** Marché du terroir.
- 10 h :** Assemblée Générale de l'Amicale des Saint-Hilaire de France.
- 11 h :** Visite des stands par les officiels. Vin d'honneur.
- 13 h :** Repas pris en commun à partir des produits achetés sur le marché.
- 20 h :** Possibilité de plateaux repas à réserver lors de l'inscription
- Bien sûr, visite de l'ensemble des expositions et promenades en calèches, toute la journée.

La commune de Saint-Hilaire est située au cœur du département de l'Allier, à 27 km de Moulins. Elle se trouve nichée à la naissance de la vallée du Morgon. Depuis notre commune, il faut compter 3h pour s'y rendre en voiture.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

<http://commune-saint-hilaire.planet-allier.com/index.htm>

INFORMATIONS PRATIQUES

La Mairie



Coordonnées

Téléphone 01 64 95 40 85
Fax 01 64 95 46 82

Accueil du public

Lundi 18h - 19 h
Vendredi 18h30 - 19h30

Pendant la saison estivale, la mairie sera ouverte aux heures habituelles pendant le mois de juillet et sera fermée du lundi 04 août au vendredi 22 août inclus.



LA POSTE

Agence postale de Châlo-Saint-Mars

Accueil du public

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h

Mardi de 16h à 19h. Fermé le jeudi.

Téléphone : 01 64 95 49 63

L'agence sera fermée du 11/08 au 30/08 inclus.



Service national

Filles et garçons nés en 1992, le recensement est obligatoire à 16 ans.

Inscrivez-vous à la Mairie le mois de votre anniversaire.

Pompiers 18

Châlo-St-Mars 01 64 95 40 44
Etampes 01 64 94 00 18

Samu 91 15

Gendarmerie 01 64 59 70 73

EDF GDF dépannage : 08 10 33 292
Assurance Maladie : 08 20 90 41 25
ALLO TAXIS ETAMPES : 01 64 94 73 00
Car ORMONT : 01 64 94 55 45
Sous Préfecture : 01 69 92 99 91
Caisse d'Allocations Familiales : 01 69 26 85 00
Ambulance Saint Gilles : 01 64 94 13 85
Centre hospitalier : 01 60 80 76 76

Déchetterie d'Etampes

Horaires d'ouvertures de la déchetterie :

Du lundi au samedi : 9h à 12h / 13h à 18h
Dimanche : 9h à 12h
Fermé le jeudi

Planning des collectes

Mardi ordures ménagères
Mercredi semaines paires : verres
Semaines impaires : emballages et journaux/magazines

Les containers ou les sacs doivent être déposés au plus tôt la veille sur le trottoir.

Nuisances et environnements : utilisation des engins à moteur

Selon la loi ministérielle du 17/06/87, l'utilisation des engins à moteur est autorisée :

- 1) les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- 2) les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- 3) les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h